



RESOLUTION INTERPARTIS

Soutien à la police municipale

Le gouvernement jurassien dans son plan de mesure d'équilibre 2022-2026, au chapitre des orientations stratégiques à moyen terme a soumis l'idée d'une fusion des polices sur le plan cantonal avec pour conséquence la disparition de la police municipale de Porrentruy.

Le gouvernement jurassien informe que des discussions avec les conseils municipaux des villes concernées (Porrentruy et Delémont) doivent commencer en 2023.

Cette stratégie va à l'encontre de l'intérêt de la population.

La police municipale mérite encore une place prépondérante. Depuis 2017, elle bénéficie de compétences élargies et représente un complément indispensable aux autres corps de police du canton.

Par sa connaissance de la ville, de sa population, elle permet des interventions rapides et proportionnées en fonction des besoins. La proximité y a tout son sens pour désamorcer bon nombre de situations délicates

Elle représente un acteur important au niveau social et contribue au bien être des habitant.e.s de notre ville.

De plus, Porrentruy peut s'enorgueillir de proposer multiples manifestations diverses et variées tant sportives que culturelles tout au long de l'année qui attirent un public nombreux. La police municipale y tient son rôle de façon discrète et efficace et participe à la réussite de ces manifestations.

Par cette résolution, le Conseil de Ville de Porrentruy demande au Conseil municipal de défendre auprès des autorités cantonales le maintien d'une police municipale au service de la population bruntrutaine.

Conseil de ville Porrentruy, le 29.06.2023

Mathieu HAYS
[Signature]

Groupe Le Centre

S. Theurillat

Laure Ray

René DOSCH

René

M. Tscheli-Therillat

C. Theurillat

Wico

Gin

Groupe PCSI

R. Richard

G. Cadario

Th. Schaffler

P. O. Cathin

G. Udry Kochmann

S. Fiste

Groupe PS - Les Verts

Clara Loichat

Lise Raval

Cheriant

Stodas

J. Vermeil

Stegus

Chon

Joan

Post

Groupe PLR

PLR

Berthoud